

## Lutte contre les armes légères : LA CEDEAO EN POLE POSITION

l'Essor n°15717 du - 2006-06-07 08:00:00

### **Un programme communautaire va s'attaquer à la prolifération de ces armes qui même si elles ne sont pas forcément à la base des conflits, contribuent à les alimenter**

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) va résolument s'engager dans la lutte contre la fabrication et la prolifération des armes légères. Dans ce combat, les efforts des États membres de la Communauté seront mis en synergie grâce à un programme commun dont le lancement a eu lieu hier à Koulouba.

La cérémonie était présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Moctar Ouane, et s'est déroulée en présence de plusieurs autres personnalités : le ministre de la Sécurité intérieure et de la Protection civile, Sadio Gassama, son homologue des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine, Oumar Hamadou Dicko, le secrétaire exécutif de la CEDEAO, Mohamed Ibn Chambas, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Joseph-Byll Cataria, le maire de la Commune III, Abdel Kader Sidibé.

Ce programme de contrôle des armes légères dans l'espace CEDEAO, dénommé ECOSAP, coûtera 15,7 milliards FCFA. Il s'attaquera au fléau durant 5 ans dans toute la sous-région.

Ce programme est l'aboutissement d'une collaboration étroite entre les États membres de la Communauté et les partenaires financiers, notamment le PNUD, l'Union européenne, les Nations unies. Son objectif ? Apporter un appui technique et financier multiforme aux pays membres de l'organisation sous-régionale par l'entremise de commissions nationales.

L'ECOSAP renforce également les capacités du nouveau Groupe des armes légères (GAL) du secrétariat exécutif de la CEDEAO en matière d'élaboration des politiques et d'activités opérationnelles relatives à la mise en oeuvre du Moratoire sur ces types d'armes, adopté par les pays de la sous-région. Il sera doté d'un comité directeur et d'un groupe consultatif et chargé en outre du désarmement pratique des États membres.

**UNE DÉMARCHE NOVATRICE-** Le programme sera exécuté en deux temps. La première phase qui nécessite un financement de 6,3 milliards Fcfa sera consacrée à accroître les capacités des États membres à lutter contre la prolifération et le trafic des armes légères dans la sous-région. Joseph-Byll Cataria a annoncé qu'étant donné le temps relativement long entre la mobilisation des ressources et la disponibilité effective des contributions, le PNUD s'engageait sur ses propres fonds à verser 1,9 milliard de Fcfa. Il revient, dira-t-il, à toutes les parties concernées de faire en sorte que les commissions nationales bénéficient de tout le soutien nécessaire pour mener à bien leur mandat. Le lancement de ce programme est une démarche novatrice, a jugé de son côté, le secrétaire exécutif de la CEDEAO, Mohamed Ibn Chambas pour qui, la preuve concrète est ainsi administrée de l'engagement irréversible des États de la sous-région pour le respect de la vie humaine.

Parlant du projet de convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre sur lequel une réunion des ministres des Affaires étrangères était prévue lundi dans notre capitale avant d'être reportée, Mohamed Ibn Chambas jugera que ce protocole arrive à point nommé. Même si les armes légères ne sont pas à la base des conflits, elles contribuent à les alimenter et à les entretenir, constatera-t-il. "Une lutte systématique, organisée dans un cadre juridique mieux structuré, menée par les autorités concernées avec l'engagement et l'appui de la société civile, mais surtout les populations elles-mêmes, semble être le préalable incontournable à la victoire contre la prolifération de ces types d'armes", a-t-il souligné.

**CONDAMNATION FERME-** Évoquant l'actualité dans le nord de notre pays, le secrétaire exécutif de la CEDEAO a, au nom de l'organisation sous-régionale, exprimé sa consternation face aux événements survenus le 23 mai dernier à Kidal et à Menaka. "La CEDEAO condamne fermement tout recours à la violence en vue de faire aboutir des revendications de nature politique. L'expérience en Afrique prouve à suffisance que la violence n'aboutit au mieux qu'à une aliénation des autorités et des populations, victimes innocentes, et au pire à l'aggravation de la situation travers les pertes en vies humaines, la destruction des biens, et des infrastructures, entraînant l'appauvrissement de nos populations et de nos pays", a dénoncé Ibn Chambas. Il a, à ce propos, salué le courage et le sens de la responsabilité du président Amadou Toumani Touré qui a fait preuve de mesure dans la gestion de

cette question sensible.

Selon le ministre Ouane, le lancement d'ECOSAP atteste de la volonté des chefs d'État engagés dans la lutte contre la prolifération et la fabrication des armes légères dans la sous-région. Cette dynamique sous-régionale s'est matérialisée en 2003 à Dakar par l'idée de transformer le Moratoire sur les armes légères en une Convention. "En s'engageant résolument dans la lutte contre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre qui constitue depuis plus d'une décennie une source de préoccupation majeure pour la communauté internationale, la CEDEAO a renforcé son leadership dans le domaine de la préservation de la paix et de la sécurité dans notre espace communautaire", a jugé le ministre Ouane.

**UNE IDEE MALIENNE-** La mise en oeuvre de l'ECOSAP, poursuivra-t-il, permettra de franchir une étape décisive et historique qui pourrait inspirer la communauté internationale à aller dans le même sens. Le patron de la diplomatie malienne n'a pas manqué de saluer les partenaires financiers sans l'appui desquels ce projet n'aurait certainement pas vu le jour : "Comment ne pas se réjouir du partenariat dynamique et fécond que la CEDEAO entretient si heureusement avec les Nations unies, l'UE et d'autres partenaires dont l'appui aux initiatives de l'organisation sous-régionale constitue pour nous un motif de réelle satisfaction et une source d'encouragement à notre quête pour la paix et la stabilité dans l'espace CEDEAO".

Le lancement de ce programme sous-régional dans notre pays tient au fait que le Mali est, à la fois, un pionnier et une locomotive dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Après avoir donné l'exemple en organisant la cérémonie de la Flamme de la paix à Tombouctou où les armes furent symboliquement brûlées, notre pays a installé une commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères dès juillet 1997. Cette commission comprend 28 membres issus de différents départements ministériels. Notre pays fut aussi l'un des initiateurs du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED). C'est dans les locaux du PCASED qu'est d'ailleurs logé l'ECOSAP.

Le moratoire sur l'importation, la fabrication et l'exportation des armes légères dont la transformation en convention est aujourd'hui envisagée, est aussi une idée malienne. Elle avait été retenue à l'issue de la conférence sur la prévention des conflits, le désarmement et le développement en Afrique de l'ouest tenue du 25 au 29 novembre 1996, ici à Bamako.

**L. DIARRA**